

Mon cher Compère

J'ai vu ce matin Mad Roussier, il
paraît qu'elle n'est plus d'accord d'acquies-
ce le champ de M. Etienne.

Il paraît aussi, selon elle, que M.
Etienne avait vendu ou a l'habitude de
vendre en ourdant 10 ans & qu'elle
avait entendu acheter à cette condition.

Que pour garantir son engagement
elle hypothéquerait son bien acquis de
son père même & qu'elle estime pouvoir
s'en aller enoir 1,000 fr.

Elle dit ne pas vouloir faire
d'emprunt séparé & avoir l'intention
d'acquiesce aux conditions de son
acquis de M. Etienne.

Enfin elle se propose à ratifier

les Convention qu'a pu
faire son mari & que lui
paraittent trop onéreux.

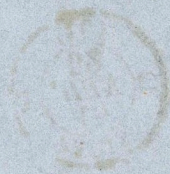
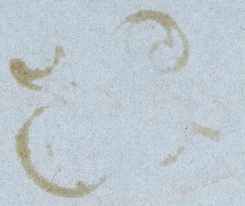


Par suite de tout ceci, je
n'irai donc pas à l'école de jeudi
prochain et je vous engage à ne
pas vous en occuper.

Adieu bien de votre
Compagnon

A. J. 100

12 juin 1872,





Paris

Coulon



Notari

a Perceuse

